



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
18 octobre 2012
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

**Groupe de travail du cadre stratégique
et du budget-programme**

Soixante et unième session

Genève, 23-25 juillet et 1^{er}-3 octobre 2012

**Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et
du budget-programme sur sa soixante et unième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 23 au 25 juillet et du 1^{er} au 3 octobre 2012

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante et unième session	2
II. Résumé du Président	3
III. Questions d'organisation.....	6
Annexes	
I. Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Groupe de travail.....	8
II. Participation	9

I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante et unième session

A. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED

(Point 3 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

1. *Prend note* du rapport du secrétariat sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, du rapport sur l'enquête de lectorat et d'autres informations fournies par le secrétariat;

2. *Note* les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication, et encourage l'instauration d'une coopération plus étroite entre le secrétariat et les États membres à cet égard;

3. *Prie* le secrétariat d'assurer la traduction immédiate des résumés des publications phares de la CNUCED ainsi que la distribution des documents de travail et des communications dans les meilleurs délais;

4. *Encourage* le secrétariat à évaluer l'impact de ses publications et à en rendre compte ainsi qu'à poursuivre la promotion et la diffusion de toutes ses publications sur les programmes en mettant en œuvre les moyens appropriés, afin de satisfaire les différents besoins de ses utilisateurs;

5. *Note* les efforts constants que le secrétariat déploie pour créer le nouveau site Web et prie le secrétariat de la CNUCED de veiller en priorité à ce que ce site soit mis à jour et à ce que sa fonctionnalité, son accessibilité et sa convivialité soient améliorées.

B. Examen du chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2014-2015, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence

(Point 4 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

Ayant examiné le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2014-2015,

1. *Approuve* le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2014-2015 figurant dans le document TD/B/WP(61)/CRP.3/Rev.1;

2. *Recommande* au Secrétaire général de la CNUCED de tenir pleinement compte du document TD/B/WP(61)/CRP.3/Rev.1 comme base pour la soumission du projet révisé de plan-programme de la CNUCED pour la période 2014-2015 au Secrétaire général de l'ONU en vue de son examen ultérieur par le Comité du programme et de la coordination, à sa cinquante-troisième session, et par l'Assemblée générale des Nations Unies;

3. *Prie* le secrétariat de veiller à ce que les points de vue pertinents exprimés par les États membres pendant les délibérations intergouvernementales à Genève soient transmis en temps voulu aux entités qui traitent des questions relatives aux programmes et au budget, en particulier pendant les discussions avec le Comité du programme et de la coordination pour l'examen du programme relatif au commerce et au développement;

4. *Recommande* au Conseil du commerce et du développement d'organiser des consultations informelles sur le mandat du Groupe de travail.

C. Examen des descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence

(Point 5 de l'ordre du jour)

Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,

Ayant examiné la liste des produits approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 (chap. 12 – Commerce et développement),

1. *Approuve* la liste remaniée des produits pour la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013 figurant dans le document TD/B/WP(61)/CRP.2/Rev.1;

2. *Recommande* au Secrétaire général de la CNUCED de tenir pleinement compte du document TD/B/WP(61)/CRP.2/Rev.1 et de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des produits remaniés.

II. Résumé du Président

A. Déclarations liminaires

1. Des déclarations liminaires ont été prononcées par M. Petko Draganov, Secrétaire général adjoint de la CNUCED; le représentant de l'Indonésie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant de la République islamique d'Iran, au nom du Groupe asiatique; le représentant de Maurice, au nom du Groupe africain; le représentant du Paraguay, au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; le représentant de Chypre, au nom de l'Union européenne; le représentant du Népal, au nom du Groupe des pays les moins avancés; le représentant du Paraguay, au nom du Groupe des pays en développement sans littoral; et le représentant de la Chine.

B. Séances informelles

2. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séance informelle.

C. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED

(Point 3 de l'ordre du jour)

3. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED, M. Petko Draganov, a présenté le Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED (TD/B/WP/240) et le Rapport sur l'enquête de lectorat menée sur les principales publications de la CNUCED en 2011 (TD/B/WP(61)/CRP.1).

4. Certaines délégations ont indiqué que, grâce au nouveau site Web, il était plus facile de trouver les rapports et les documents voulus et d'accéder à la documentation de base. Néanmoins, les délégations et les capitales devaient être tenues beaucoup mieux informées des activités de la CNUCED, y compris des modifications apportées au calendrier des activités en cours et des activités futures. De plus, des dispositions supplémentaires devaient être envisagées pour rendre le site plus convivial, notamment en améliorant la fonction de recherche. Le représentant d'un groupe régional a demandé que l'information fournie sur les activités de chaque division de la CNUCED soit étoffée et fasse apparaître clairement le lien avec le Mandat de Doha.

5. Plusieurs délégations ont déclaré que la communication entre la CNUCED et les missions basées à Genève devait faire l'objet d'efforts supplémentaires; tous les documents de conférence devaient être envoyés aux missions sous forme électronique rapidement et bien avant les sessions. S'agissant des rapports de réunion et des publications phares, il serait ainsi possible de les diffuser immédiatement auprès des chercheurs et d'autres parties intéressées. Les consultations et les réunions d'information avec les États membres devaient être plus nombreuses, en particulier avant la publication d'un rapport mentionnant tel ou tel État membre; de même, les États concernés devaient recevoir des exemplaires électroniques de ces rapports avant publication. Il était important de disposer de résumés complets, actuels, bien écrits et concis des principaux rapports traitant de questions intéressant les pays en développement dans toutes les langues officielles de l'ONU. Plusieurs délégations ont demandé instamment à la CNUCED d'organiser davantage de tables rondes dans les pays en développement éloignés de Genève à l'occasion de la parution de ces rapports et d'y augmenter la diffusion de versions papier. Enfin, la plupart des groupes régionaux étaient d'avis que les États membres devaient être consultés plus étroitement sur le choix des thèmes des rapports phares afin qu'ils portent sur des questions de développement qui soient pertinentes.

6. Plusieurs représentants ont indiqué que la rationalisation du programme de publication ne devait pas se faire au détriment des travaux menés sur des sujets essentiels pour les pays en développement. Les rapports de la CNUCED étaient précieux et contribuaient à éclairer les gouvernements dans leur prise de décisions. La réduction du nombre de publications ne devait pas affaiblir le travail d'analyse mené par la CNUCED sur les questions relevant de son mandat et sur les enjeux futurs, dont les objectifs internationaux de développement, les objectifs du Millénaire pour le développement et les enjeux du développement au-delà de 2015.

7. Les participants ont relevé les résultats positifs de l'enquête sur le lectorat, et certaines délégations ont recommandé que ce type d'enquête soit poursuivi, y compris l'enquête approfondie concernant l'utilisation des publications.

8. La plupart des représentants des groupes régionaux ont indiqué que les documents importants étaient trop souvent distribués au dernier moment et que cela devait changer.

9. Plusieurs représentants ont dit que la nouvelle politique adoptée par la CNUCED en matière d'image de marque était très utile pour donner davantage de visibilité au message et aux activités de l'organisation.

10. Tout en reconnaissant les contraintes existantes, plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de traduire les rapports et les autres publications dans les délais. Même rapide, la traduction des résumés ou des aperçus généraux ne remplaçait pas la traduction de la version intégrale des rapports.

D. Examen du chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2014-2015, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence

(Point 4 de l'ordre du jour)

11. Le secrétariat a présenté des propositions de contribution et de modification aux descriptifs de programme pour le cadre stratégique pour la période 2014-2015, afin que le document soit mis à jour à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.

12. Plusieurs délégations ont présenté des propositions concernant le chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2014-2015, après avoir procédé à un examen complet du document.

13. Attestant la qualité des travaux réalisés par le Groupe de travail, les discussions ont été menées à bien grâce aux efforts déployés par toutes les délégations pour veiller à la transposition fidèle des mandats confiés à la CNUCED, en particulier le Mandat de Doha en ce qu'il renforce l'Accord d'Accra, dans le projet de plan-programme pour la période 2014-2015. Le plus souvent, le remaniement proposé était celui qui avait été arrêté antérieurement.

14. Les délégations ont réaffirmé le rôle de la CNUCED en tant que principal organisme du système des Nations Unies chargé d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement, et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable.

15. Les délégations se sont accordées sur certains remaniements et certains ajouts à apporter aux stratégies, aux réalisations escomptées et aux indicateurs de succès figurant dans le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2014-2015, qui avaient été présentés principalement par les coordinateurs régionaux après consultation de leurs mandants. Pendant les négociations, toutes les parties ont fait preuve de souplesse pour parvenir à s'accorder sur les questions touchant la crise économique et financière; l'aide à fournir pour que tous les pays s'intègrent avec profit dans le système commercial international; les produits de base et la sécurité alimentaire; l'investissement; la science et la technologie au service du développement, y compris par le transfert de technologie; et les mesures visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et le développement équitable et durable.

16. Les discussions ont également visé à garantir que chaque groupe de pays soit équitablement pris en considération dans le document, en tenant compte du Mandat de Doha, en particulier de son paragraphe 18, et des ajouts apportés au document par le Comité du programme et de la coordination de l'ONU. Le Président a demandé des éclaircissements supplémentaires au secrétariat au sujet du paragraphe 18; ils lui ont été fournis par le Secrétaire général adjoint de la CNUCED.

17. Plusieurs délégations ont indiqué que le secrétariat devait veiller à mieux faire connaître le point de vue des délégations basées à Genève au Comité du programme et de la coordination pendant l'examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED.

18. Les délégations ont décidé de recommander au Conseil du commerce et du développement d'organiser des consultations informelles sur le mandat du Groupe de travail qui demeurait à l'état de projet.

E. Examen des descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence

(Point 5 de l'ordre du jour)

19. Le secrétariat a présenté des propositions de contribution et de modification aux descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013 afin que le document soit mis à jour à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.

20. Les délégations ont présenté des propositions concernant les descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence, après avoir procédé à un examen complet du document.

21. Attestant la qualité des travaux réalisés par le Groupe de travail, les discussions ont été menées à bien grâce aux efforts déployés par toutes les délégations pour veiller à la transposition fidèle des mandats confiés à la CNUCED, en particulier le Mandat de Doha en ce qu'il renforce l'Accord d'Accra, dans les descriptifs de programme de la CNUCED proposés pour l'exercice biennal 2012-2013.

22. Les délégations se sont accordées sur certains remaniements et certains ajouts à apporter aux produits figurant dans les descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013, qui portent sur les cinq sous-programmes et les composantes correspondantes.

23. Le représentant du groupe régional des pays en développement sans littoral a proposé une réunion spéciale d'experts consacrée à l'examen du Programme d'action d'Almaty au titre du produit a) vii) du sous-programme 5. Une manifestation analogue ayant été organisée l'année précédente pour les petits États insulaires en développement, cette proposition a été acceptée.

III. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

24. Le Groupe de travail a élu M^{me} Judith Arrieta Munguía (Mexique) Présidente et M^{me} Gabriela Bennemann (Allemagne) Vice-Présidente/Rapporteuse.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

25. Le Groupe de travail a adopté son ordre du jour provisoire (TD/B/WP/239); l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.

4. Examen du chapitre relatif à la CNUCED du projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2014-2015, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.
5. Examen des descriptifs de programme de la CNUCED pour l'exercice biennal 2012-2013, à la lumière des résultats de la treizième session de la Conférence.
6. Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Groupe de travail.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

C. Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Groupe de travail

(Point 6 de l'ordre du jour)

26. L'ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Groupe de travail a été adopté par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-cinquième réunion directive (voir annexe I).

D. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

(Point 8 de l'ordre du jour)

27. Le Groupe de travail a autorisé la Rapporteuse à établir la version finale du rapport sur sa soixante et unième session.

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Groupe de travail

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de la CNUCED:
 - a) Évaluation des activités de la CNUCED: aperçu général;
 - b) Rapport d'évaluation du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement;
 - c) Rapport intérimaire sur l'application des recommandations issues de l'évaluation des activités de coopération technique de la CNUCED consacrées aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et aux autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe II

Participation¹

1. Des représentants des États membres du Groupe de travail ci-après ont participé à la session:

Allemagne	Mexique
Bélarus	Népal
Chine	Pérou
Éthiopie	Suisse
Iran (République islamique d')	Viet Nam
Kenya	

2. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne sont pas membres du Groupe de travail, ont participé à la session:

Algérie	Iraq
Angola	Italie
Autriche	Kazakhstan
Barbade	Lesotho
Bénin	Lituanie
Botswana	Madagascar
Brésil	Mali
Bulgarie	Maroc
Burundi	Maurice
Costa Rica	Nigéria
Côte d'Ivoire	Panama
Chypre	Paraguay
Égypte	Philippines
El Salvador	Pologne
Émirats arabes unis	République démocratique du Congo
Équateur	République dominicaine
Estonie	Sri Lanka
Finlande	Thaïlande
Inde	Venezuela (République bolivarienne du)
Indonésie	Zambie

3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Union européenne
Organisation internationale de la Francophonie.

4. Les organes, organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient représentés à la réunion:

Centre du commerce international.

¹ Pour la liste de participants, voir TD/B/WP(61)/INF.1.